



# **Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon**

Assainissement Collectif

## **RAPPORT ANNUEL sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif R.P.Q.S**

**Exercice 2021**  
Publié le 11/10/2022

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales  
ID : 004-200072304-20221006-D2022153-DE

[Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.](#)

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	4
1.1.	Présentation du territoire desservi .....	4
1.2.	Mode de gestion du service .....	5
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0) .....	5
1.4.	Nombre d'abonnés.....	5
1.5.	Volumes facturés.....	6
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	7
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	7
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	8
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0) .....	28
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	28
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	29
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	30
2.1.	Modalités de tarification .....	30
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0) .....	32
2.3.	Recettes.....	34
3.	Indicateurs de performance .....	35
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	35
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) .....	35
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3) .....	37
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	37
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	37
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) .....	38
4.	Financement des investissements.....	48
4.1.	Montants financiers .....	48
4.2.	Etat de la dette du service.....	48
4.3.	Amortissements .....	48
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux.....	48
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	48
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	49
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	49
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	49
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	50

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
- **Nom de l'entité de gestion** : Service Assainissement
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : EPCI
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



- **Territoires desservis** : Barcelonnette, Enchastrayes, Faucon-de-Barcelonnette, Jausiers, La Condamine-Châtelard, Le Lauzet-Ubaye, Les Thuiles, Méolans-Revel, Saint-Paul-sur-Ubaye, Saint-Pons, Uvernet-Fours, Val d'Oronaye

- Existence d'une CCSP  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 13 Décembre 2016  Non

\* Approbation en assemblée délibérante

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Délégation par Entreprise privée.**

### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : **VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux**
- Date de début de contrat : 01/01/2017
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2028
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : **31/12/2028**
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0
- Nature de la mission du prestataire : cf. Contrat de Concession du Service Public d'Assainissement Collectif

## 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **7 275 habitants** au 31/12/2021 (7 361 au 31/12/2020).

## 1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **5 768 abonnés** au 31/12/2021 (5 649 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

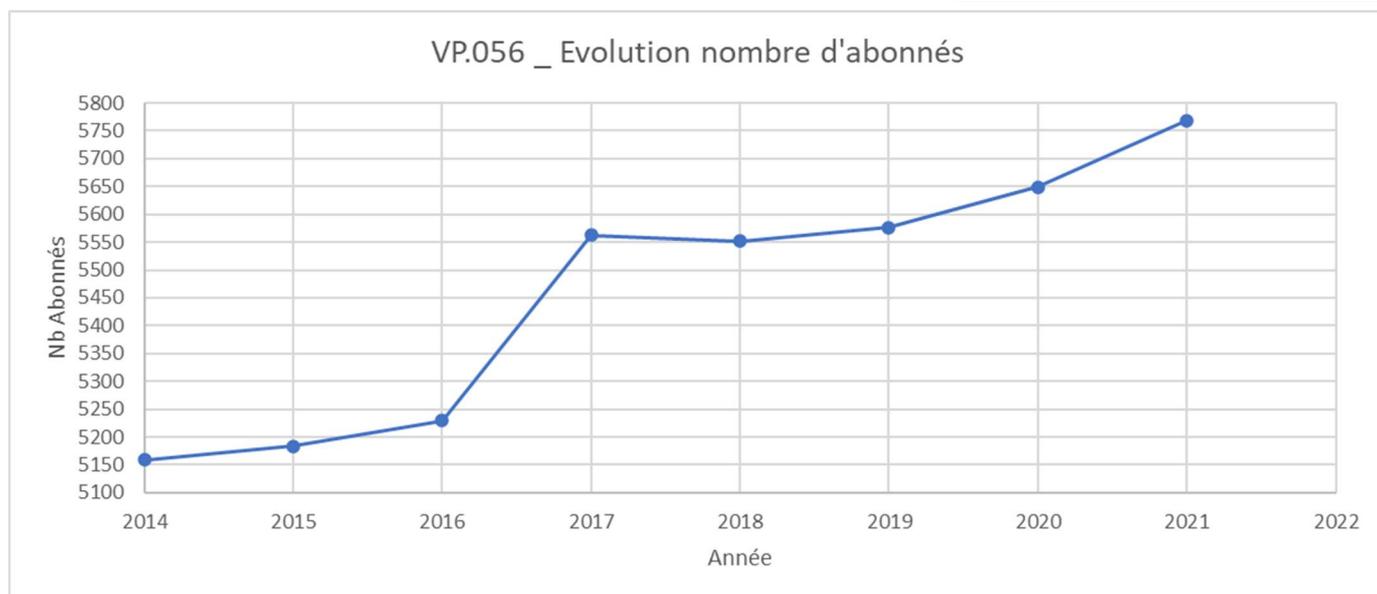
Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Barcelonnette	2141	2194	2.5
Enchastrayes	478	485	1.5
Faucon-de-Barcelonnette	220	228	3.6
Jausiers	790	800	1.3
La Condamine-Châtelard	198	200	1
Le Lauzet-Ubaye	174	173	-0.6
Les Thuiles	238	242	1.7
Méolans-Revel	242	250	3.3
Saint-Paul-sur-Ubaye	148	174	17.6
Saint-Pons	417	419	0.7
Uvernet-Fours	487	484	-0.6
Val d'Oronaye	116	118	1.7
<b>Total</b>	<b>5 649</b>	<b>5 768</b>	<b>2,1%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : **ND global territoire**

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **30,76 abonnés/km** au 31/12/2021. (30,45 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de **1,26**

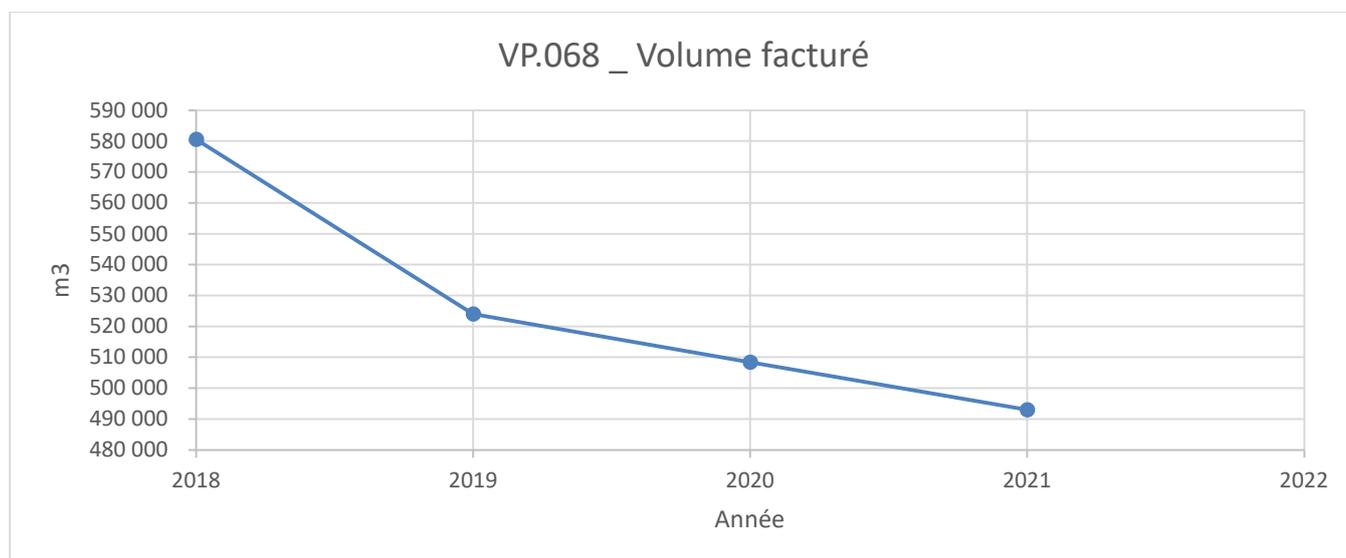
habitants/abonné au 31/12/2021. (1,3 habitants/abonné au 31/12/2020).



### 1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	508 421	493 003	-3%
Abonnés non domestiques	-	-	-
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>508 421</b>	<b>493 003</b>	<b>-3%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



## 1.6. Détail des imports et exports d'effluents

Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes exportés</b>	0	0	0
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes importés</b>	0	0	0

## 1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

## 1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 10,59 km de réseau unitaire hors branchements,
- 176,875 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de **187,465 km** (185,53 km au 31/12/2020).

4 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
DO Mairie	Barcelonnette	
PR Les Graves	Jausiers	
PR Pied de la Maure	Uvernet-Fours	
PR 3 Frères Arnaud	Barcelonnette	

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **20 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU)** qui assurent le traitement des eaux usées.

### STEU N°1 : Station d'épuration Le Lauzet Village

Code Sandre de la station : 060904102001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien – Décantation secondaire -Désinfection											
Date de mise en service		01/01/2001											
Commune d'implantation		Le Lauzet-Ubaye (04102)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1250 (75kg DBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		187,5m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ubaye (I')									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/08/2021		<b>OUI</b>		22.2	90	86	80	23	90	33.8	19	2.67	44
19/10/2021		<b>OUI</b>		13.1	91	51	85	18	91	14.8	40	1.5	50

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

#### Commentaires :

Des infiltrations ont été constaté sur le réseau via les regards.

Suite à des déversements en tête de station l'OFB a réalisé un contrôle inopiné de la station d'épuration du Lauzet le 29/09/21.

Il en a été conclu que l'origine des déversements était due à une présence importante d'eaux claires parasites, doublée d'arrivées massives de graisses en provenance du snack qui colmatent le tamis du dégrilleur et engendrent des bypass.

**STEU N°2 : Station d'épuration Le Martinet**  
Code Sandre de la station : 060904161006

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/01/1996									
Commune d'implantation		Méolans-Revel (04161)									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		380 (20kg DBO5/j)									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		60m3/j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ubaye (I')							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/08/2021	<b>OUI</b>	35.9	94	140	90	50	97	119	7	13	16

**Commentaires :**

La station d'épuration est peu performante, car elle présente entre autre un système d'aération insuffisant. Elle reçoit également des effluents de la base de loisirs qui sont chargés en biocides ce qui dégrade fortement la capacité de traitement de la biomasse

**STEU N°3 : Station d'épuration Rioclar**  
Code Sandre de la station : 060904161007

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques											
Date de mise en service		01/01/2001											
Commune d'implantation		Méolans-Revel (04161)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1200 (72kg DBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		180m3/j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ubaye (I')									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/08/2021		<b>OUI</b>		42	95	152	91	91	96	65.3	63	8.4	65
13/10/2021		<b>OUI</b>		39	83	121	73	54	80	29	18	4.9	2

**Commentaires :**

La STEP est difficile à exploiter suite aux nombreux problèmes de génie civil (procès en cours).

Les non conformités sont dues aux problèmes de génie civil (mauvaise conception) : décanteur- digesteur ne fonctionne pas (boue en flottation et non en fond, pas de digestion), décanteur alvéolé sous dimensionné.

Depuis 2020, un épandage été créé en sortie de STEP.

Le 28/07/21 une fuite importante sur le génie civil est survenue sous le décanteur lamellaire. Il a donc été bypassé.

Une nouvelle STEP est prévue pour 2023.

**STEU N°4 : Station d'épuration Les Thuiles**  
Code Sandre de la station : 060904220001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien											
Date de mise en service		01/01/1991											
Commune d'implantation		Les Thuiles (04220)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1000 (60kg DBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		150m3/j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ubaye (I')									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/07/2021		OUI		2.3	100	12.2	99	7.6	99	48.3	61	6.27	73

**Commentaires :**

- STEP performante malgré les charges estivales,
- Début de colmatage des filtres à sable (à surveiller),
- Lavage à la soude de la pouzzolane en 2016,
- Nombreux dépassement du volume nominal de la STEP en période de pluie,
- Depuis 2020, les filtres à sable sont raclés en surface pour éviter les colmatages.
- Depuis 2016, le filtre à pouzzolane est lavé à la soude. **Une réflexion est en cours pour le renouvellement du média en 2022.**

**STEU N°5 : STEP Nlle Meyronnes**

Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement		Filtre planté de roseaux (2 étages)											
Date de mise en service		Novembre 2018											
Commune d'implantation		Val d'Oronaye (04120)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		188 (11,3kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		42.4m3/j											
Prescriptions de rejet													
		<input type="checkbox"/> Déclaration		AP n°2018-075-001									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Infiltration ou Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Bouchier (Ie)									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/07/2021		<b>OUI</b>		<b>10.8</b>	<b>95</b>	<b>34</b>	<b>92</b>	<b>4.5</b>	<b>98</b>	31	62	4.67	7

**Commentaires :**

La station d'épuration de Meyronnes a été mise en service en novembre 2018 pour remplacer la STEP de Meyronnes Village.

Cette dernière était gérée par le Syndicat Intercommunal de Meyronnes Epinay-sur-Seine (SIME).

La nouvelle STEP de Meyronnes est rentrée dans le périmètre de la DSP de la CCVUSP depuis décembre 2019.

Bon redémarrage des roseaux chaque année au printemps. Les roseaux sont bien dispatchés sur l'ensemble des lits.

**STEU N°6 : STEP Champanais**

Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement		Filtres coco											
Date de mise en service		_____											
Commune d'implantation		Le Lauzet-Ubaye (04102)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		200 (12kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		30											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Type de milieu récepteur		Ubaye (I')									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (réductible 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/08/2021		<b>OUI</b>		16.2	98	63	96	9.3	99	66	53	7.2	65

**Commentaires :**

- STEP performante (en référence aux bilans 2015).
- Scarification en surface de la fibre coco 1 fois/ an sur tous les filtres.

**STEU N°7 : STEP Lot.du Moulin**  
Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien faible charge								
Date de mise en service			_____								
Commune d'implantation			Le Lauzet-Ubaye (04102)								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			75 (4kgDBO5/j)								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			11,3								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ubaye (I')					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**Commentaires :**

**La STEP ne traite plus d'effluents (fermeture du camping depuis plusieurs années.**

**STEU N°8 : Station d'épuration La Condamine - Saint**

Code Sandre de la station : 060904062002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Décantation primaire – Traitement biologique par lit bactérien et filtre à sable											
Date de mise en service		01/01/2001											
Commune d'implantation		La Condamine-Châtelard (04062)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		500 (30kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		75											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur				Parpaillon (le)							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
MES		/ (rédhibitoire 85)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50			
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/12/2021		<b>OUI</b>		23.6	96	106	90	27.3	95	32	80	2.47	78

**Commentaires :**

La STEP présente une charge importante lors des vacances scolaires hivernales.

Une analyse visuelle de l'état de l'intérieur des filtres à sable devra être faite.

Lavage à la soude de la pouzzolane chaque année avant la période hivernale.

**STEU N°9 : Station d'épuration Saint Paul - Les Gle**

Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Décanteur-digesteur – Lit Bactérien pouzzolane											
Date de mise en service		_____											
Commune d'implantation		Saint Paul sur Ubaye											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		240 (14kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		36m3/j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur				Ubaye (I')							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60			
MES		/ (rédhibitoire 85)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50			
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/07/2021				87	78	305	62	99	87	47.8	-3	6.04	42

**Commentaires :**

STEP vieillissante, entretien difficile

Il n'y a pas de possibilité de poser un appareil de comptage pour les bilans.

La sortie de la station est mélangée à une eau de source canalisée.

**STEU N°10 : STEP Clarionds**

Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien sur filtre tourbe											
Date de mise en service		_____											
Commune d'implantation		Méolans-Revel (04161)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		45 (2,7kg/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		6,75m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Grand Riou (Le)									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (réductible 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**Commentaires :****Pas de bilan réalisé cette année.**

La STEP reçoit très peu de charge.

Pas d'analyse d'autosurveillance (STEP&lt;200EH)

Très peu de débit en période estivale, difficulté pour prélever les analyses.

**STEU N°11 : Station d'épuration Larche - Village**  
Code Sandre de la station : **060904100001**

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Fosse de décantation										
Date de mise en service			_____										
Commune d'implantation			Val d'Oronay (04530)										
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			200 (12kgDBO5/j)										
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			30										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface							
			Nom du milieu récepteur			Ubaye (I')							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES		/ (rédhibitoire 85)			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50				
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**Commentaires :**

Aucun bilan d'autosurveillance n'a été réalisé en 2021.

STEP obsolète, pas d'équipement, seul un contrôle visuel est réalisé.

**Une réhabilitation de la station est prévue pour 2023.**

**STEU N°12 : Station d'épuration St Paul**  
Code Sandre de la station : **060904193001**

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Décantation primaire								
Date de mise en service			01/01/1996								
Commune d'implantation			Saint-Paul-sur-Ubaye (04193)								
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			800 (48kgDBO5/j)								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			120m3/j								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ubaye (I')					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		35			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		200			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES		/ (rédhibitoire 85)			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/08/2021	<b>OUI</b>	70.3	88	235	80	57	92	48.4	27	5.66	45

**Commentaires :**

La Step est uniquement équipée d'un décanteur primaire, pas de traitement biologique (traitement non optimal). Il y a un débit élevé arrivant au traitement car présence de beaucoup d'eaux parasites (hors temps de pluie). Les effluents en sortie de station sont conformes le jour du bilan, malgré un débit nominal de la STEP dépassé ce jour : 133 m3/j entrant pour un domaine de traitement garanti inférieur à 120 m3/j

**STEU N°13 : Station d'épuration Condamine - Village**Code Sandre de la station : **060904062003**

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques											
Date de mise en service		01/03/2011											
Commune d'implantation		La Condamine-Châtelard (04062)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1000 (60kg DBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		165m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		_____									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/07/2021		<b>OUI</b>		19.6	97	71.9	95	28	95	32.1	78	6.31	61

**Commentaires :**

Des dépôts de boues sont visibles au niveau de la canalisation amont des UV et dans les UV.  
Malgré cela, la STEP est performante.

**STEU N°14 : Station d'épuration Meyronnes-St Ours**

Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Décanteur-digesteur – Lit bactérien sur pouzzolane											
Date de mise en service		_____											
Commune d'implantation		Val d'Oronaye (04530)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		200 (12kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		30 m3/j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Riou de Ste Anne (vers torrent Ubayette)									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/08/2021		<b>OUI</b>		25	98	80	97	21	99	63	63	8.4	64

**Commentaires :**

STEP vieillissante. Des travaux de réhabilitation ont été faits en 2016.

Il n'y a pas de possibilité de poser un appareil de comptage pour la réalisation des bilans.

**STEU N°15 : Station d'épuration Saint Barthélemy**  
Code Sandre de la station : **060904161005**

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien à ruissellement									
Date de mise en service		_____									
Commune d'implantation		Val d'Oronaye (04530)									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		200 (12kgDBO5/j)									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		30m3/j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Le Grand Riou (vers torrent l'Ubaye)							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**Commentaires :**

Il n'y a pas eu de bilan cette année.

La station est vieillissante, il manque un traitement après filtre pouzzolane.

**STEU N°16 : Station d'épuration Intercommunale de Saint-Pons**  
Code Sandre de la station : **060904195002**

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Biofiltre											
Date de mise en service		31/12/1999											
Commune d'implantation		Saint-Pons (04195)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		37 500 (2 250kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		7 466											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 09/03/2018 (AP2018-068-014)											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur				Ubaye							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25 (réfhibitoire 50)				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		80			
DCO		125 (réfhibitoire 250)				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35 (réfhibitoire 85)				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL						<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		15 (réfhibitoire 60)				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
pH						<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>						<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		2				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		80			
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NTK			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy /an		<b>OUI</b>		<b>10.2</b>	<b>95.5</b>	<b>40.4</b>	<b>91.3</b>	<b>12.9</b>	<b>94.4</b>	<b>7.4</b>	<b>83.3</b>	<b>0.6</b>	<b>89.8</b>

**STEU N°17 : STEP Bouas**  
 Code Sandre de la station : \_\_\_\_\_

Caractéristiques générales													
Filière de traitement		Décantation primaire, biodisque, décantation lamellaire, UV											
Date de mise en service		_____											
Commune d'implantation		Le Lauzet-Ubaye (04102)											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		600 (30kgDBO5/j)											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		75m3/j											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Lac de Serre Ponçon									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60					
MES		/ (rédhibitoire 85)		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								Pt	
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		

**Commentaires :**

La station n'a pas été mise en service cette saison estivale, il n'y a donc pas eu de bilan cette année.  
 Le camping n'a pas ouvert cette année 2021, la STEP est donc restée à l'arrêt.

**STEU N°18 : Station d'épuration La Fresquière**  
Code Sandre de la station : **060904161008**

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques									
Date de mise en service		01/12/2006									
Commune d'implantation		Méolans-Revel (04161)									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		500 (30 kgDBO5/j)									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		75 m3/j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Ubaye (I')					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES		/ (réductible 85)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/07/2021	<b>OUI</b>	15.3	94	56	90	3.6	98	44.1	56	7.63	21

**STEU N°19 : Station d'épuration Maljasset**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtre planté de roseaux 2 étages									
Date de mise en service		01/12/2006									
Commune d'implantation		Méolans-Revel (04161)									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		500 (30 kgDBO5/j)									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		75 m3/j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 21/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Ubaye (I')					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES		/ (réductible 85)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/07/2021	<b>OUI</b>	15.3	94	56	90	3.6	98	44.1	56	7.63	21

**STEU N°20 : Station d'épuration Serenne**  
Code Sandre de la station :

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques									
Date de mise en service		01/12/2006									
Commune d'implantation		Saint Paul sur Ubaye (04530)									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		185 (11.1 kgDBO5/j)									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		24.05 m3/j									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté AP n°2018-075-001									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				Ubaye (I')					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
MES		/ (rédhibitoire 85)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				50	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/08/2021	<b>OUI</b>	<b>42</b>	<b>87</b>	<b>172</b>	<b>75</b>	<b>30</b>	<b>86</b>	50.61	35	4.8	39

**Commentaires :**

La station d'épuration de Serenne a été mise en service en novembre 2020.

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration Lauzet-Ubaye (Code Sandre : 060904102001)	1.288	2.264
Station d'épuration Le Martinet (Code Sandre : 060904161006)	0.196	0.314
Station d'épuration Rioclar (Code Sandre : 060904161007)	0.967	2.144
Station d'épuration Les Thuiles (Code Sandre : 060904220001)	4.091	3.265
STEP Nlle Meyronnes (Code Sandre : 060904120003)	0	0
STEP Champanastais (Code Sandre : ____)	0	0.346
STEP Lot.du Moulin (Code Sandre : ____)	0	0
Station d'épuration La Condamine - Sainte Anne (Code Sandre : 060904062002)	0	0
Station d'épuration Saint Paul - Les Gleizolles (Code Sandre : ____)	0	0
STEP Clarionds (Code Sandre : ____)	0.093	0
Station d'épuration Larche - Village (Code Sandre : 060904100001)	0	0
Station d'épuration St Paul (Code Sandre : 060904193001)	0.788	0.907
Station d'épuration Condamine - Village (Code Sandre : 060904062003)	0.671	0.315
Station d'épuration Meyronnes-St Ours (Code Sandre : ____)	0	0
Station d'épuration Saint Barthélemy (Code Sandre : 060904161005)	0.019	0.142
Station d'épuration Intercommunale de Saint-Pons (Code Sandre : 060904195002)	256.4	263.8
STEP Bouas (Code Sandre : ____)	0.058	0
Station d'épuration La Fresquièrre (Code Sandre : 060904161008)	0.809	0.484
Station d'épuration de Maljasset (Code Sandre : ____)	0	0
Station d'épuration de Serenne (Code Sandre : ____)	0	0
<b>Total des boues produites</b>	<b>265.38</b>	<b>274.181</b>

## 1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en m3	Exercice 2021 en m3
Station d'épuration Lauzet-Ubaye (Code Sandre : 060904102001)	65	79
Station d'épuration Le Martinet (Code Sandre : 060904161006)	4	5
Station d'épuration Rioclar (Code Sandre : 060904161007)	23	41
Station d'épuration Les Thuiles (Code Sandre : 060904220001)	99	86
STEP Nlle Meyronnes (Code Sandre : ____)	0	0
STEP Champanastais (Code Sandre : ____)	0	9
STEP Lot.du Moulin (Code Sandre : ____)	0	0
Station d'épuration La Condamine - Sainte Anne (Code Sandre : 060904062002)	0	0
Station d'épuration Saint Paul - Les Gleizolles (Code Sandre : ____)	0	0
STEP Clarionds (Code Sandre : ____)	4,5	0
Station d'épuration Larche - Village (Code Sandre : 060904100001)	0	0
Station d'épuration St Paul (Code Sandre : 060904193001)	17	35
Station d'épuration Condamine - Village (Code Sandre : 060904062003)	23	11
Station d'épuration Meyronnes-St Ours (Code Sandre : ____)	0	0
Station d'épuration Saint Barthélemy (Code Sandre : 060904161005)	1	5
Station d'épuration Intercommunale de Saint-Pons (Code Sandre : 060904195002)		5381
STEP Bouas (Code Sandre : ____)	9,5	0
Station d'épuration La Fresquière (Code Sandre : 060904161008)	32	16
<b>Total des boues évacuées</b>		<b>5 668</b>

## **2. Tarification de l'assainissement et recettes du service**

### ***2.1. Modalités de tarification***

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	<b>Au 01/01/2021</b>	<b>Au 01/01/2022</b>
Frais d'accès au service :	-	-
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	560	560
Participation aux frais de branchement	-	-

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021		Au 01/01/2022	
<b>Part de la collectivité</b>					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement <sup>(1)</sup>	29,12 €		29,12 €	
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )					
	Prix au m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>		0 €/m <sup>3</sup>	
Autre : .....		___ €		___ €	
<b>Part du délégataire</b>					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement <sup>(1)</sup>	36,15 €		38,23 €	
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )					
	Prix au m <sup>3</sup>	1,1364 €/m <sup>3</sup>		1,2016 €/m <sup>3</sup>	
<b>Taxes et redevances</b>					
Taxes					
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %		10 %	
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m <sup>3</sup>		0,16 €/m <sup>3</sup>	
	VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>		___ €/m <sup>3</sup>	
	Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>		___ €/m <sup>3</sup>	

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

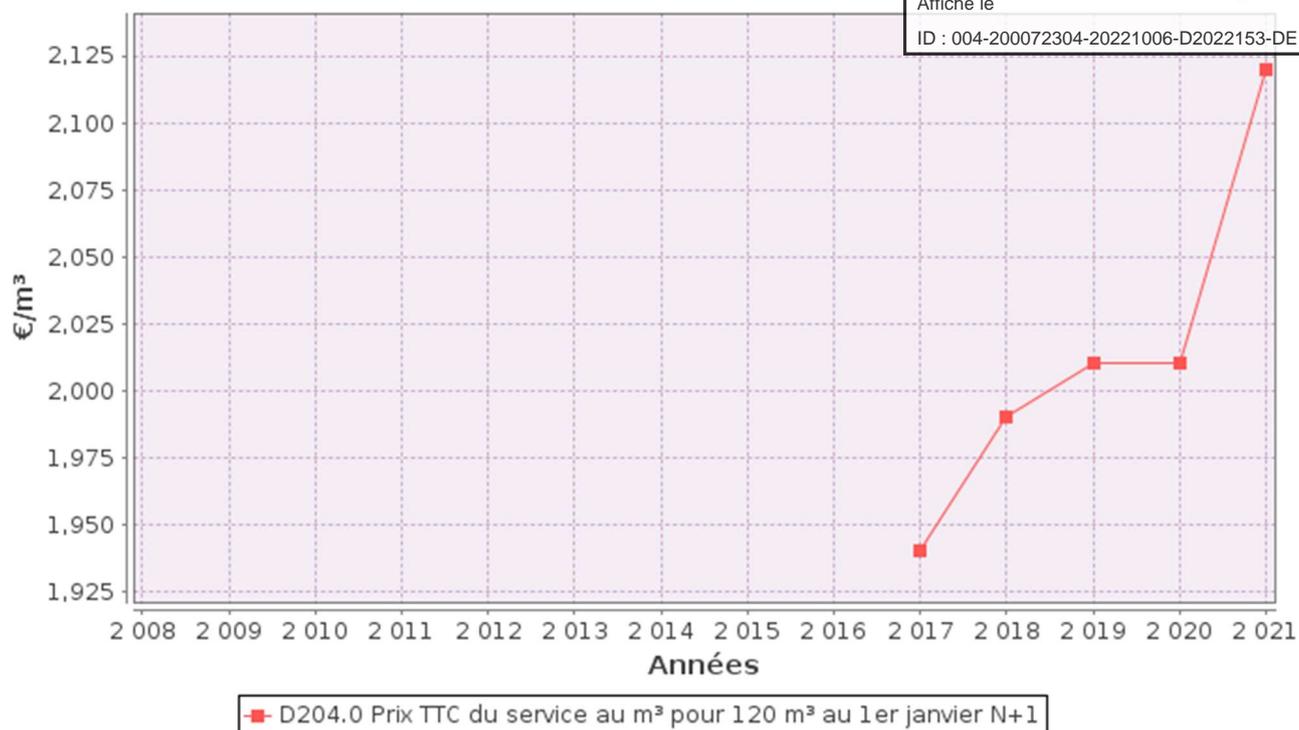
- Délibération du 13/12/2016 effective à compter du 01/01/2017 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant les frais d'accès au service.
- Délibération du 13/04/2017 effective à compter du 01/05/2017 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant la participation aux frais de branchement.

## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	29,12	29,12	0%
Part proportionnelle	0,00	0,00	____%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	29,12	29,12	0%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	36,15	38,23	5,8%
Part proportionnelle	136,37	144,19	5,7%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	172,52	182,42	5,7%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	19,20	6,7%
VNF Rejet :	0,00	____	____%
Autre : _____	0,00	____	____%
TVA	21,96	23,07	5%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	39,96	42,27	5,8%
<b>Total</b>	<b>241,60</b>	<b>253,81</b>	<b>5%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,01</b>	<b>2,12</b>	<b>5,5%</b>

**ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.**



Dans le cas d'un EPCI, le tarif du service assainissement pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m³	Prix au 01/01/2022 en €/m³
Barcelonnette	2.01	2.12
Enchastrayes	2.01	2.12
Faucon-de-Barcelonnette	2.01	2.12
Jausiers	2.01	2.12
La Condamine-Châtelard	2.07	2.12
Le Lauzet-Ubaye	2.10	2.15
Les Thuiles	2.01	2.12
Méolans-Revel	2.01	2.12
Saint-Paul-sur-Ubaye	1.13	1.69
Saint-Pons	2.01	2.12
Uvernet-Fours	2.01	2.12
Val d'Oronaye	1.16	1.71

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :


## 2.3. Recettes

### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique			
<i>dont abonnements</i>	442 278.49€	386 023.67€	-12.72%
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation			
Recettes de raccordement	12 208.00€	16 240.00€	+33.03%
Prime de l'Agence de l'Eau	77 514.77€	45 245.82€	-41.63%
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux	236 230.82€	250 398.77€	+6%
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)	7 531.30€	7 531.00€*	0
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	<b>775 763.38€</b>	<b>705 439.26€</b>	<b>-9.1%</b>

\*Correspond à la participation financière de la commune du Lauzet pour les travaux de raccordement du camping de Bouas + subvention perçue pour la recherche des micro-polluants.

### Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique			
<i>dont abonnements</i>	1 066 624.00€	1 049 237.00€	-1.63%
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	15 081.00€	- 1857.00€	
Total recettes de facturation			
Recettes liées aux travaux	57 247€	17 825.00€	-68.9%
Produits accessoires			
Total autres recettes	7 006€	1 980€	-71.74%
<b>Total des recettes</b>	<b>1 145 957€</b>	<b>1 067 185€</b>	<b>6.9%</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : **1 067 185€** (1 145 957€ au 31/12/2020).

## **3. Indicateurs de performance**

### ***3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)***

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 5 768 abonnés potentiels (100% pour 2020).

### ***3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)***

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		92%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	80%	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>81</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **81** pour l'exercice 2021 (81 pour 2020).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P204.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

Le mode de calcul de cet indicateur en cours de refonte n'a pas été communiqué à la date d'établissement du présent rapport.

Dans l'attente de la publication de cet indicateur, sont présentées ci-après les informations qui seront utiles pour établir la conformité du réseau de collecte et, le cas échéant, identifier les axes de progrès :

#### Pluviométrie :

Hauteur de pluie totale (mm)	2019	2020	2021
DO Mairie	789	716	667
PR - les Graves	560	651	649
PR - Pied de la Maure	721	667	649
PR - 3 Frères Arnaud	756	725	649
<b>Moyenne</b>	<b>706</b>	<b>690</b>	<b>654</b>

#### Bilan global des déversements :

Volumes totaux déversés (par temps sec et par temps de pluie) (en m3) :

Point de déversement	2019	2020	2021
DO Mairie	8 435	29 019	18 606
PR - les Graves	126	124	13 602
PR - Pied de la Maure	94	249	2 700
PR - 3 Frères Arnaud	1 401	9 592	10 917
<b>Total</b>	<b>10 056</b>	<b>33 614</b>	<b>45 825</b>

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

La valeur de cet indicateur n'a pas été communiquée à la date d'établissement du présent rapport.

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration Lauzet-Ubaye	35,6	100	100
Station d'épuration Le Martinet	15	100	100
Station d'épuration Rioclar	118,1	0	0
Station d'épuration Les Thuiles	64,1	100	100
Station d'épuration La Condamine - Sainte Anne	29,48	100	100
Station d'épuration Condamine - Village	19,03	100	100
Station d'épuration Intercommunale de Saint-Pons	746,09	100	99.1
Station d'épuration La Fresquière	5,1	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 99,1 (87 en 2020).

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration Lauzet-Ubaye :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	2.264
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		2.264

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

### Station d'épuration Le Martinet :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.314
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.314

### Station d'épuration Rioclar :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	2.144
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		2.144

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022153-DE

### Station d'épuration Les Thuiles :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3.265
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3.265

### STEP Nlle Meyronnes :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022153-DE

### STEP Champanastais :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.346
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.346

### STEP Lot.du Moulin :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration La Condamine - Sainte Anne :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.315
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0315

**Station d'épuration Saint Paul - Les Gleizolles :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**STEP Clarionds :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration Larche - Village :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 004-200072304-20221006-D2022153-DE

### Station d'épuration St Paul :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.907
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.907

### Station d'épuration Condamine - Village :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration Meyronnes-St Ours :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration Saint Barthélemy :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.142
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.142

**Station d'épuration Intercommunale de Saint-Pons :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	227
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	37
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		264

**STEP Bouas :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration La Fresquière :**

Filières mises en œuvre		TMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0.484
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.484

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100%** (100% en 2020).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	464 743.53€	377 215.95€
Montants des subventions en €	236 230.82€	250 398.77€
Montants des contributions du budget général en €	-	-

### 4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	513 148.31€	402 609.72€
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	105 367.15€
	en intérêts	28 482.74€
		110 538.59€
		23 311.30€

### 4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de :

- ✓ 268 183.69 € (376 837.51 € en 2020) pour les travaux ;
- ✓ 113 011.86€ (194 172.26€ en 2020) pour les subventions.

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

### 4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### ***5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)***

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu [ ] demandes d'abandon de créance et en a accordé [ ].  
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2021 (0 €/m<sup>3</sup> en 2020).

### ***5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)***

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	7 361	7 275
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	534,4	227
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	2,01	2,12
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	81	81
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	99%	En attente DDT %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	85%	En attente DDT %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	87%	En attente DDT %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0